

Cérémonies d'hommage aux victimes de la rafle du 1^{er} mars 1943

C'était un lundi. Le 1^{er} mars 1943, à l'aube d'une journée qui allait laisser une marque douloureuse dans l'histoire de Villeurbanne, les Allemands entourent un secteur en forme de rectangle, limité au nord par le cours Émile Zola et au sud par la place Grandclément.

Les raisons de ce déploiement sont mal connues. Même si, avec le temps et le travail des historiens, elles tendent à se préciser. Un fait est incontestable toutefois. En 1943, c'est la guerre avec son lot de décisions arbitraires et de drames. En Russie, les Allemands ont perdu la bataille de Stalingrad, ce qui achève leur expansion à l'Est et les rend ici même aux abois. En France, le service du travail obligatoire a ses réfractaires qui rejoignent la clandestinité. A Villeurbanne, des actes de la Résistance ont eu lieu au cours des semaines précédentes. La rafle survient dans ce contexte trouble propice aux représailles et aux exactions.

En ce lundi matin, après avoir bouclé le quartier, les Allemands entrent dans les immeubles et les usines. Ils arrêtent les hommes en âge de travailler, là où ils sont : à leur domicile, sur leur lieu de travail, dans la rue. 300 sont ainsi contraints de suivre les forces d'occupation. Ils ont entre 16 et 60 ans. Conduits au café Jacob, ils transitent par la cour de l'école de Immaculée Conception. La moitié d'entre eux sera relâchée ou s'enfuira. Les autres, 134 au total, seront dirigés vers la gare. Ensuite, c'est Compiègne, puis ce sera la forteresse de Mauthausen en Autriche pour la plupart des prisonniers. Au cours de leurs vingt-six mois de détention, ils découvriront un système régi par la haine, mis en œuvre par un régime qui a fait de l'exclusion sa doctrine. Ils seront 63 à rentrer en mai 1945. Quinze mourront dans les quatre mois après leur retour de captivité, épuisés par la maladie, la faim, les mauvais traitements et la torture.

Que reste-t-il de cet événement tragique ? Une rue porte la date du 1^{er} mars 1943. Une autre rue, dite Jules-Kumer, rend hommage à cet ancien marin, compagnon du Parti communiste, membre de la Libre- »

» Pensée. Il vient de fêter ses 49 ans et il est le premier à mourir, quinze jours après son arrivée à Compiègne où il est inhumé. La rue Raoul-Durand se souvient d'un autre raflé : un teinturier de 22 ans, appelé quelques jours plus tôt au STO, mort à Mauthausen, le 14 mars 1944, un an après son arrestation. Une plaque a été apposée à la gare. Autour de nous, étrangement, les lieux n'ont pas changé de physionomie depuis 74 ans. Le café Jacob n'existe plus. Mais l'immeuble à l'architecture cossue qui l'hébergeait est toujours là. Comme les murs imposants de l'école de l'Immaculée Conception. **Les témoins, eux, s'en vont un à un emportant leurs souvenirs avec eux.**

L'une des missions du Rize, le centre Mémoire et société, que nous avons imaginé et conçu il y a dix ans à Villeurbanne, consiste à enregistrer la mémoire vive des Villeurbannais. Il existe ainsi des témoignages récents de femmes et d'hommes qui ont vu la rafle s'accomplir sous leurs yeux. Ils étaient jeunes. Certains étaient enfants. Ils n'ont pas été pris. Mais ils ont assisté à l'arrestation d'un parent, d'un voisin, d'un camarade ou d'un passant. Ils en ont conservé les images qu'ils expriment avec le sentiment d'avoir dû leur salut à la chance. Elles sont poignantes ces bribes de vie extraites du passé. Elles sont poignantes car elles rappellent qu'en ces circonstances, la vie et la liberté ne tiennent qu'à un fil.

Au fur et à mesure des paroles à lire, nous entrons avec eux dans leur maison et dans leur histoire. Ils racontent cet homme relâché parce qu'il portait un uniforme de postier. Cet autre laissé libre parce qu'il avait fait la Grande Guerre. Ces garçons qui, rue Persoz, s'étaient réfugiés dans les jeux de boule et qui seront arrêtés plus tard de retour chez eux. Celles et ceux qui sont interrogés plus de soixante-dix après se rappellent parfaitement ce qu'ils faisaient ce jour-là, quand ils se sont levés et qu'ils ont vu les soldats allemands sous leur fenêtre pointés leurs fusils vers eux, puis quand les soldats ont fouillé les appartements. **Les souvenirs bruissent de détails qui disent le risque et la crainte de mourir mais aussi l'enchantement d'avoir échappé au malheur.**

La page d'histoire, qui nous réunit ce matin, est extraite d'une guerre qui a fait de l'action arbitraire sur des civils un instrument de terreur. Pris en otage, non pas parce qu'ils affichent des idées, non pas parce qu'ils se révoltent, mais parce qu'ils sont présents en un lieu en un instant précis. Leur arrestation, puis leur transfert vers une destination souvent inconnue, sème la peur autant qu'elle l'entretient. A Villeurbanne, les raflés n'ont pas été exécutés sur place comme cela s'est pratiqué sur d'autres scènes de la répression en France à pareille époque. Ils sont venus grossir la longue file des déportés et des victimes du système concentrationnaire nazi, comme si leur exécution avait elle aussi été déportée.

En 2017, 74 ans après ces faits, le monde souffre de maux identiques. Ici, des idéologies qui portent la haine. Là, des fanatiques et des sanguinaires. Les civils sont devenus les proies ordinaires des conflits contemporains. Les organisations non gouvernementales dénoncent quotidiennement les violences sur les populations, hommes exécutés sommairement, femmes contraintes à l'esclavage domestique et sexuel, enfants transformés en soldats ou en bombes vivantes. Notre combat pour la paix et les droits humains est loin d'être achevé. Souvent, il semble grand, difficile à mener, loin de notre portée. Ici même, en France, les valeurs républicaines sont en danger.

Sur cette scène désolante qu'est devenue l'élection présidentielle, tout semble pouvoir être dit. Alors que tout ne peut pas l'être justement. On ne peut pas stigmatiser en permanence les populations d'origine étrangère confondant immigration économique, droit d'asile et entrées clandestines. Parce que l'on crée la xénophobie et le racisme. On ne peut pas accuser la justice d'être partisane comme on ne peut pas refuser de se soustraire à une convocation des juges. Parce que cela revient à décrédibiliser nos institutions donc à les affaiblir. **Quand les repères de la vie ensemble n'existent plus, quand des groupes se dressent contre d'autres, cela finit par faire germer un lundi 1^{er} mars 1943 dont 74 ans après nous portons encore les cicatrices.**

Jean-Paul Bret
maire de Villeurbanne